

# Après la Galaxy Tab, la Xoom de Motorola entre dans le collimateur d'Apple

Samsung n'est pas le seul acteur à [subir les coups de sang d'Apple](#) pour viol de brevets de ses tablettes. Motorola aussi. **Florian Muller**, spécialiste des brevets (et porte-drapeau du mouvement anti-brevets logiciels en Europe), [nous apprend](#) que **Cupertino mentionne également Motorola dans le cadre de la plainte déposée en Allemagne** contre son concurrent coréen. Jay-Tech, un acteur local, est également visé par le recours d'Apple.

**La firme de Steve Jobs accuse Motorola de s'être un peu trop inspiré du «design» de l'iPad** pour construire sa tablette Xoom. En revanche, l'expert ignore si Apple a déposé ou non une demande d'injonction préliminaire visant à interdire sans délai la vente de la Xoom en Europe, comme elle l'a obtenue pour la Galaxy Tab 10.1. *« Même s'il n'est pas dit explicitement, je suppose que la plainte contre Motorola demande également au tribunal une injonction à l'échelle européenne – mais peut-être juste pour une injonction permanente sans précédent préliminaires »*, commente Florian Muller. Motorola risque donc de se voir interdire de commercialiser son ardoise sans recours possible.

Les échauffourées entre Apple et Motorola ne datent pas d'aujourd'hui. Ils remontent (pour le moins) à octobre 2010 alors que l'ancien fournisseur de processeurs des ordinateurs de la marque à la pomme dépose plainte contre son ancien client aux Etats-Unis en Floride et dans l'Illinois ainsi que devant l'ITC (International Trade Commission). Le fabricant des Droid reproche à Cupertino d'avoir illégalement utilisé pas moins de 18 de ses brevets au sein de ses Mac, iPhone, iPad et iPod Touch. Au final, **les deux entreprises se disputent mutuellement autour d'une quarantaine de brevets revendiqués**, indique Florian Muller.

Il semble donc qu'Apple cherche, à tort ou à raison, à **étouffer l'émergence d'une concurrence sur le marché des tablettes Android**. Pour Florian Muller, *« il est clair qu'Apple est déterminé à faire valoir ses différents droits de propriété intellectuelle – brevets de matériel, les brevets logiciels et la conception des droits liés – contre les fabricants d'appareils Android »*. Si le tribunal de Düsseldorf peut considérer que le design de la Galaxy Tab 10.1 est effectivement trop proche de l'iPad pour être honnête, que penser de celui de la Xoom, sensiblement différent (et proche en même temps, une tablette restant une tablette)? Etouffer dans l'oeuf la stratégie Android de Google, [qui réussit plutôt bien sur le marché des smartphones](#), permettrait à Apple de conserver son hégémonie sur le marché des tablettes.